

Ad. E.



Me MARC-ANDRÉ BÉDARD, Ad. E.
Gauthier, Bédard
Chicoutimi

Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.

Depuis son retrait de la vie politique, Me Marc-André Bédard pratique le droit à titre d'avocat conseil et associé auprès de la société Gauthier, Bédard.

CONTRIBUTION

À titre de ministre de la Justice, Me Bédard a présidé à la création du Conseil de la magistrature, instauré un nouveau mode de nomination des juges et mis fin à la nomination à vie des juges en chef. Il a de plus fait adopter des amendements importants à la *Charte des droits* notamment sur l'orientation sexuelle, le handicap et les programmes d'accès à l'égalité. ● Initiateur à l'Assemblée nationale de la Loi instituant un nouveau *Code civil du Québec* portant sur la réforme du droit de la famille, il a aussi fait adopter la *Réforme du droit de la famille* consacrant l'égalité des conjoints devant la Loi et mettant fin à l'illégitimité des enfants à leur naissance. ● À l'origine de plusieurs autres législations, il a de plus occupé les postes de leader parlementaire et de vice-premier ministre du Québec.

RAYONNEMENT

Il a siégé au conseil d'administration de différents organismes ou sociétés : La Capitale (assurances), la SGF, Produits Forestiers Alliance, Fondation Universitas, etc. Actuellement président du conseil d'administration du Consortium de recherche sur la forêt boréale et administrateur au CQRDA, il est également vice-président de la Fondation de l'UQAC et s'implique dans plusieurs œuvres philanthropiques.